



AN 1861.

# ACTES DE L'ETAT CIVIL.

*NOTA.* MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

*Commune d' St André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1.<sup>re</sup> instance de  
BORDEAUX.

## Registre des Naissances.

Nous, Juge-commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant *Quinze Six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d' *St André de Cubzac* pendant l'an 1861.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1860.

*Jayrave*

N° 1

du 3 Janvier 1861  
Du trois Janvier mil huit cent vingt un, à midi.

*Acte de naissance de Marie Tucret, née hier à neuf heures du soir, à Bonvouloir, dans cette commune, fille légitime de Jean Tucret, carrier, âgé de trente neuf ans, et de Marie Biguerie, sans profession, âgée de trente neuf ans, mariés et habitants de cette commune.*



Marie Tucret

*Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Jean Argout Sabotier, âgé de quarante ans, second témoin, Arnaud Belluard, maçon, âgé de quarante-sept ans, habitant de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.*

*Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer. Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Belluard, marié de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.*

*J. Belluard*

N° 2.

du 12 Janvier 1861

Gabriel  
Bernard

DU douze Janvier mil huit cent vingt un,  
à dix heures du matin.

*Acte de naissance de Gabriel Bernard, né hier à quatre heures du soir, à Perret dans cette commune, fils légitime de Charles Bernard cultivateur, âgé de trente-huit ans, et de Marguerite Dureau, sans profession, âgée de trente-cinq ans, mariés et habitants de cette commune.*

*Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, François Lachatre Propriétaire âgé de quarante-huit ans, second témoin Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt-quatre ans, habitant de cette commune, et ont signé après lecture. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.*

*Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Belluard, marié de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.*

*F. Lachatre  
J. Belluard*

*J. Belluard*

N<sup>o</sup> 3  
du 19 Janvier 1861  
Jean Vigé

Du dix neuf Janvier mil huit cent soixante  
en, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Vigé, né ce jour  
à deux heures du matin, dans le Bourg, fils légitime  
de François Vigé marçon, âgé de trente-sept ans,  
et de Marie Brilleau, sans profession, âgée de  
vingt-trois ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu  
être masculin.

Premier témoin, Gabriel Gontier, laboureur, âgé de  
cinquante-trois ans, second témoin, Jean Clotier,  
laboureur, âgé de quarante-un ans, habitant de  
cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
le témoin le loi, par moi Jean Lévy, juge  
Bellouard, maire de St. André de Culzay, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gontier Clotier J. Bellouard

N<sup>o</sup> 4  
du 19 Janvier 1861  
Pierre Vian

infant naturel  
Dix-neuf Janvier mil huit cent soixante  
en, à une heure du matin.  
Acte de naissance de Pierre Vian, né hier  
à six heures du matin, dans le Bourg, fils  
naturel de Marie Vian, sans profession,  
âgée de vingt-trois ans, et de père inconnu. —  
Le dit Marie Vian, a déclaré reconnaître  
pour son enfant naturel, le dit Pierre Vian,  
et voulut que il porte désormais le nom de  
Vian, qui est lesien.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier, labouleur, âgé de  
vingt-quatre ans, second témoin, Jean Lévy  
Allant, labouleur, âgé de cinquante ans, —  
habitants de cette commune. —  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le dom P. Vian, sage femme, demeurant à St.  
André de Culzay, et qui signé après lecture, excepté  
le maire de l'enfant qu'il déclare ne le savoir, —  
comme l'avait fait le père, par moi Jean Léopold Bellouard  
maire de St. André de Culzay, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

répétit.

J. Léopold

Attant

J. Bellouard

N<sup>o</sup> 5

du 20 Janvier 1861



Marie Françoise  
Amida Loguay

Du vingt Janvier mil huit cent  
soixante-un, à quatre heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Françoise  
Amida Loguay, née le dix huit de ce mois  
à onze heures du matin, dans le Bourg, fille  
légitime de Jean Loguay, propriétaire,  
âgée de cinquante quatre ans, et de Marie  
Triclé, veuve, sans profession, âgée de  
trente-huit ans, mariés et habitants de cette  
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Françoise Lachatre Propriétaire  
âgée de quarante-huit ans, second témoin, Jean  
Jacques Xavier Allant, labouleur, âgé de  
cinquante ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après  
lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Culzay,  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil, apposant un mot reçus —  
J. Loguay J. Lachatre J. Bellouard

Attant

N<sup>o</sup> 6.  
du 22 Janvier 1861  
Jean Baptiste  
Aurélien Dupuy

Du vingt deux Janvier mil huit cent soixante  
en, à midi.  
Acte de naissance de Jean Baptiste Aurélien  
Dupuy, né le dix-neuf de ce mois, à une heure  
du matin, dans le Bourg, fils légitime de Jean  
Dupuy, marchand âgé de trente-sept ans, et de  
Françoise Comelle Dubedat, sans profession, âgée  
de dix-sept ans, mariés et habitants de cette  
commune. —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Germain Gabard, serrurier, âgé  
de quarante-cinq ans, second témoin, Emile Lafarge  
charbonnier, âgé de trente ans, habitant de cette  
commune. — Sur la réquisition et présentation à  
nous faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Culzay, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Gabard J. Dupuy

Lafarge J. Bellouard

N<sup>o</sup> 7  
Du vingt deux Janvier mil huit cent soixante  
à une heure du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Lafargue, née ce  
du 22 Janvier 1861 à dix heures du soir, dans  
le vingt deuxième et Emile Lafargue chanoine  
de la Cour, fils légitime de Jeanne Lafargue chanoine  
avec l'âge de trente ans, et de Jeanne Lafitte, née  
Lafargue, âgée de vingt trois ans, mariée et  
habitante de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Desbordes serrurier, âgé  
de trente un ans, second témoin, Auguste Margnay  
capitaine, âgé de quarante six ans, habitant  
de cette commune.  
Sur la régistration et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lafargue P. Desbordes St. André de Cubzac  
1861/01/22

N<sup>o</sup> 8  
Du vingt neuf Janvier mil huit cent  
soixante un, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Elie Briès, né hier  
à dix heures du soir, à Touloudeau, dans cette  
commune, fils légitime de François Briès.  
Marié à Brédane cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Jeanne  
Lafond, veuve, âgée de vingt trois ans, mariée et habitante de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Moulinet, tailleur, âgé  
de cinquante six ans, second témoin, François  
Lever journalier, âgé de cinquante trois ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la régistration et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N<sup>o</sup> 9  
du 1 Février 1861



Jeanne Lagarde

Il deux Février mil huit cent  
soixante un, à quatre heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Lagarde, née ce  
jour, à deux heures du soir, à Boulith,  
dans cette commune, fille légitime d'Antoine  
Lagarde cultivateur, âgé de trente deux ans,  
et de Jeanne Bourrecaud, sans profession,  
âgée de dix huit ans, mariée et habitante de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Bourrecaud, cultivateur,  
âgé de quarante sept ans, second témoin, Thomas  
Gontier cultivateur, âgé de trente deux ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la régistration et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et ont déclaré  
ne faire que signer après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil.

J. Bellouard

N<sup>o</sup> 10  
du 8 Février 1861  
Jeanne Marguerite  
Octavie Mirau

Il huit Février mil huit cent soixante  
un, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Marguerite  
Octavie Mirau, née ce jour, à cinq heures du  
matin, dans le Bourg, fille légitime de Charles  
Mirau marchand, âgé de trente six ans, et  
de Marie Mullard, sans profession, âgée de  
trente cinq ans, mariée et habitante de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier serrurier,  
âgé de vingt quatre ans, second témoin, Pierre  
Gontier serrurier, âgé de vingt huit ans,  
habitants de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Ch. Mirau J. Gontier St. André de Cubzac  
J. Béroud

N° 11  
du 8 Février 1861

Marguerite  
Petit

t Février,  
deuxième témoin,

L. Bellouard

Du huit Février mil huit cent soixante un  
à cinq heures du Soir.  
Acte de naissance de Marguerite Petit,  
née hier à sept heures du matin à Calenzac, dans  
cette commune, fille légitime d'Arnaud Petit  
cultivateur, âgé de vingt-huit ans, et de  
Marguerite Rovet, sans profession, âgée de  
vingt quatre ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Argout cultivateur,  
âgé de cinquante ans, Jean Bourreau, exerçant  
le métier de menuisier, âgé de trente ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la requête et présentation à monsieur  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne  
pas signer après lecture  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Scipuelo  
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil  
apposé un mot négatif

P. Bellouard

N° 12

du 8 Février 1861  
à huit heures du Soir.

Acte de naissance de Jeanne Audouin, née  
le quatre de ce mois à huit heures du matin au  
Port de Blagnac, dans cette commune, fille légitime  
de Jean Audouin tonnelier, âgé de trente ans  
et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de  
vingt-sept ans, mariés et habitants de cette  
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Lambert menuisier, âgé de  
trente deux ans, second témoin, Jean Théobert  
menuisier, âgé de vingt quatre ans, habitants de  
cette commune, qui ont déclaré ne savoir signer  
sur la requête et présentation à monsieur  
le père de l'enfant, et a signé après lecture  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Scipuelo  
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil  
apposé un mot négatif

C. Audouin

L. Bellouard

N° 13

du 11 Février 1861



Marguerite  
Cangina

Du onze Février mil huit cent soixante un  
soixante un, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Magdelaine Cangina  
née hier à sept heures du matin, dans le  
bourg fille légitime de Gaspard Cangina  
profession, âgé de quarante ans, et de  
Elisabeth Guérin, sans profession, âgée de  
vingt quatre ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, François Fachatras, propriétaire  
âgé de quarante huit ans, second témoin,  
Jean Clotilde Sabotier, âgé de quarante ans,  
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à monsieur  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Scipuelo  
Bellouard, maire de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil

F. Fachatras Gasser L. Bellouard  
E. Sabotier Cangina

N° 14

du 12 Février 1861

Acte de naissance de Antoine Bourreau  
Antoine Bourreau né hier, à une heure du matin à Seignan  
dans cette commune, fils légitime de Jean  
Bourreau cultivateur, âgé de quarante  
deux ans, et de Jeanne Noliquet, sans  
profession, âgée de trente six ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Louis Bertrand, cultivateur  
âgé de trente neuf ans, second témoin, Louis  
Goncau cultivateur, âgé de quarante ans,  
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à monsieur  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture, le père à Signes.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Scipuelo  
Bellouard maire de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil.

Bourreau

L. Bellouard

N<sup>o</sup> 15 Du douze Février mil huit cent soixante-un, à quatre heures du soir,  
du 12 Février 1861 Acte de naissance de Jean Olivier, né  
hier à six heures du soir à Correporz, dans  
cette commune, fils légitime de Jean Olivier  
cultivateur, âgé de vingt-huit ans, et de  
Marie Reynaud, sans profession, âgée de  
vingt-huit ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Reynaud, menuisier,  
âgé de vingt-trois ans, second témoin  
Antoine Doris maçon, âgé de soixante-deux  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré  
savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, marié de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'état  
civil.

J. Bellouard

N<sup>o</sup> 16 Du treize Février mil huit cent soixante-dix  
du 13 Février 1861 à une heure du matin  
Jean Allant Acte de naissance de Jean Allant, né ce  
jour à neuf heures du matin, dans le Bourg,  
fils légitime de Jean Jacques Xavier Allant  
habitant, âgé de cinquante ans, et de Jeanne  
Elisabeth Guérin, sans profession, âgée de  
quarante-quatre ans, mariés et habitants  
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Pierre, propriétaire,  
âgé de soixante quatre ans, second témoin,  
François Lachalé propriétaire, âgé de  
quarante-huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, marié de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'état  
civil.

J. Allant J. Lachalé J. Bellouard

N<sup>o</sup> 17 Du 14 Février 1861  
Marie Prince  


Du quatorze Février mil huit cent soixante-six  
soixante-six, à neuf heures du matin  
Acte de naissance de Marie Prince, née hier  
à deux heures du matin, une chavine, dans  
cette commune, fille légitime de Jean Prince  
menuisier, âgé de trente-trois ans, et de  
Marguerite Billier, sans profession, âgée de  
six-neuf ans, mariés et habitants de cette  
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Alexie Spirat charpentier, âgé  
de quarante ans, second témoin Jean François  
charpentier, âgé de quarante-deux ans, habitant  
de cette commune, et ont déclaré ne servir d'ayant  
sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, marié de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Prince

J. Bellouard

N<sup>o</sup> 18 Du quatorze Février mil huit cent soixante-dix  
du 14 Février 1861 à une heure du matin  
Marie Rigoté

Acte de naissance de Marie Rigoté, née hier  
à une heure du matin au Basque, dans cette  
commune, fille légitime de François Rigoté  
cultivateur, âgé de quarante ans, et de  
Marguerite Bourricaud, sans profession, âgée  
de trente-cinq ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Bourricaud cultivateur,  
âgé de quarante-sept ans, second témoin,  
Jean Dohn cultivateur, âgé de quarante ans,

habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean  
Léopold Bellouard, marié de St André  
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

J. Rigoté J. Bellouard

Février mil huit cent soixante

N<sup>o</sup> 19 Du quinze Février mil huit cent soixante un, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Viguerie, née du dix Février 1861, à sept heures du soir, dans le bourg, filie légitime de Isaac Viguerie menuisier, de Jeanne Viguerie fille de trente ans, et de Marie Cournaud, femme née de vingt-huit ans, mariés par profession, âgée de vingt-huit ans, maries et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Gabriel Gontier Talotier, âgé de vingt quatre ans, second témoin, Raymond Gontier propriétaire, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une ligne après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellonard, Maire de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Léopold B. Bellonard  
Gérardine B. Bellonard

N<sup>o</sup> 20 Du vingt un février mil huit cent soixante six du 21 Février 1861 un, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Baptiste Jeanty, fils de Jean Baptiste Jeanty, notaire, âgé de vingt-huit ans, et de Petronille Baptiste Eoumey, femme née de vingt et quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, François Bernatoux propriétaire, âgé de quarante-huit ans, second témoin, André Béchergue, propriétaire âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une ligne après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellonard, Maire de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Léopold B. Bellonard

Jean Léopold B. Bellonard

N<sup>o</sup> 21 du 27 Février 1861



Pierre Ferdinand Boulay

Du vingt-sept Février mil huit cent soixante un, à deux heures du soir.

Acte de naissance d'Pierre Ferdinand Boulay né hier à dix heures du matin, dans le bourg, fils légitime de Pierre Boulay cultivateur, âgé de quarante deux ans, et d'Anne Gérivard, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Jean Jacques Xavier Allainz ferblantier, âgé de cinquante ans, second témoin, Clotilde Jean Talotier, âgée de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une ligne après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellonard, Maire de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

boulay Pierre Clotilde L. Bellonard  
Allainz

N<sup>o</sup> 22

du 6 Mars 1861  
François Bernatoux

De six Mars mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de François Bernatoux né hier à onze heures du matin, en Poyat, dans cette commune, fils légitime de Jean Bernatoux cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Cassin, sans profession, âgée de vingt-six ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Jean Bouchon, cultivateur, âgé de quarante deux ans, second témoin, Jean le huisier, âgé de quarante ans, parmi les habitants de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une ligne après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellonard, Maire de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Léopold B. Bellonard

Jean Léopold B. Bellonard

N° 93 Du quatorze, et deux mil huit cent soixante un, à midi.  
du 14 Mars 1861 Acte de naissance de Jean Baptiste Moreau  
né hier à quatre heures du soir, dans le bourg,  
fils légitime de Armand Moreau négociant, âgé  
de quarante deux ans, et de Jeanne - Manet, âgée  
de trente deux ans, mariés et habitants de cette commune.  
Maire, Jean Bellonard, sans profession, âgé de trente sept  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Lachatre, propriétaire,  
âgé de quarante huit ans, second témoin, Gabriel  
Gouget, laboureur, âgé de vingt quatre ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la régénération et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant et son signe après lecture  
constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellonard, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Moreau Père

F. Lachatre J. Gouget S. Bellonard

N° 84 Du dix huit mars mil huit cent soixante un, à trois heures du soir.  
du 18 Mars 1861 Acte de naissance de Paul Chardavois  
né ce jour à quatre heures du matin, à Paradis  
dans cette commune, fils légitime de Jean  
Chardavois, propriétaire, âgé de trente quatre  
ans, et de Jeanne Clic, sans profession, âgée  
de vingt quatre ans, mariés et habitants de  
cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Christian Proct, propriétaire,  
âgé de quarante deux ans, second témoin, Jean  
Joseph Bellville, propriétaire, âgé de  
trente deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la régénération et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et son signe  
après lecture, excepté le père, qui a dit non savoir.  
constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellonard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Bellville

P. Chardavois

J. Lejeune S. Bellonard

N° 85 Du vingt mars mil huit cent soixante un, à deux heures du soir.  
du 20 Mars 1861 Acte de naissance de Jeanne Lafond, née hier  
à huit heures du matin, dans cette commune,  
fille légitime de Tom Lafond cultivateur,  
âgé de trente quatre ans, et de Jeanne  
Civard, sans profession, âgée de trente deux  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Daramat, cultivateur,  
âgé de quarante un ans, second témoin,  
Gabriel Durieu cultivateur, âgé de trente  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la régénération et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et son signe  
après lecture, ne savoir signer après lecture.  
constaté suivant la loi, par moi Jean  
Lejeune Bellonard, maire de St André de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil



Jeanne Lafond

Décédé à Saint  
André-de-Cubzac, le

premier  
septembre  
mil  
mille  
cent  
quarante  
deux.

Le premier décédé mis  
dans le cercueil dans  
la morte

de l'état civil

S. Bellonard

N° 86 Du vingt mars mil huit cent soixante un,  
du 20 Mars 1861 à trois heures du soir.  
Acte de naissance d'Anne Marchais, née  
Anne Marchais née à six heures du soir, aux Loges, dans  
cette commune, fille légitime de Jean Marchais  
cultivateur, âgée de vingt cinq ans, et d'Anne  
Hervé, sans profession, âgée de vingt huit ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Argout Sabotier, âgé de  
quarante ans, second témoin, Armand Bellonard,  
maire, âgé de quarante sept ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la régénération et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et son signe  
après lecture.  
constaté suivant la loi, par moi Jean  
Lejeune Bellonard maire de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'état  
civil

J. Hervé

A. Bellonard

S. Bellonard

N° 27 Du vingt un Mars mil huit cent soixante  
du 21 Mars 1861 à neuf heures du matin Jeanne Lafond, née ce  
Jenne Lafond Acte de naissance de Jeanne Lafond, née Bouilh, dans  
ce jour à trois heures du matin, au Bouilh, dans  
cette commune fille légitime de Jean Lafond  
et de Jeanne Lafond, née de vingt sept ans, et de François  
Bouilh, âgé de vingt sept ans, et de François  
Bouilh, son profession, âgé de vingt un ans,  
marié et habitant de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire  
âgé de cinquante ans, second témoin, François  
Bachat, propriétaire, âgé de quarante huit  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et sans signe après lecture  
Constat suivant la loi, par moi Jean Léonard  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil

F. Gerbier R. Bellouard  
Lafond

N° 28 Du vingt trois Mars mil huit cent soixante  
du 23 Mars 1861 un, à huit heures du matin  
Acte de naissance de Pierre Bertrand Marie  
Pierre Bertrand Albert Couture, né le vingt un de ce mois à deux  
heures du matin, dans le Bouy, fils légitime de  
Couture Marie Joseph Hector Couture, courtier de vins,  
âgé de vingt huit ans, et de Marguerite Destilly,  
son profession, âgée de trente neuf ans, marié  
et habitant de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Jacques Xavier Allant, fer-  
bantier, âgé de cinquante ans, second témoin,  
Gabriel Gauthier Sabotier, âgé de vingt quatre ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, et sans signe après lecture  
Constat suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Allant G. Gauthier R. Bellouard

N° 29  
du 27 Mars 1861  
  
Jenne Grolier

De vingt sept Mars mil huit cent soixante  
du 27 Mars 1861 à trois heures du matin  
Acte de naissance de Jeanne Grolier, née  
ce jour à cinq heures du matin, au Chauvin,  
dans cette commune, fille légitime de Jean  
Bertrand Grolier cultivateur, âgé de  
trente ans, et de Jeanne Lemire, son  
profession, âgée de trente cinq ans, mariés  
et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Alexis Spars charronier  
âgé de quarante ans, second témoin, Jean  
Mullier, sieur de Long, âgé de cinquante  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et sans signe  
après lecture  
Constat suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public  
de l'Etat Civil

R. Bellouard

N° 30  
du 28 Mars 1861  
Etienne Leurin

De vingt huit Mars mil huit cent soixante  
un, à onze heures du matin  
Acte de naissance de Etienne Leurin, né hier  
à onze heures du matin, à Jean Fourmi, dans  
cette commune, fils légitime de Joseph  
Leurin cultivateur, âgé de trente sept ans,  
et de Barbe Petit, son profession, âgée de  
trente deux ans, mariés et habitants de cette  
commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Fourmi, cultivateur,  
âgé de quarante cinq ans, second témoin, Pierre  
Lagacé curé tonnelier, âgé de quarante quatre  
ans, habitant de cette commune, et sans signe  
après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et sans signe  
après lecture  
Constat suivant la loi, par moi  
Jean Léopold Bellouard, Maire de St André  
de Cubzac faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat civil

Caserneur Fermet R. Bellouard

N° 31 Du premier avril mil huit cent soixante  
du 1<sup>er</sup> avril 1861, à une heure du matin,  
acte de naissance de Théodore Louis Mandouze fils  
d'Alfred Louis Acte de naissance de Théodore Louis  
Mandouze, cette commune, fils légitime de Théodore Louis  
Alfred Mandouze, musicien au 38<sup>e</sup> Régiment de ligne  
et de Catherine Lasserre, sans profession,  
âgée de vingt-deux ans, demeurant à  
Bordeaux.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Gay cultivateur,  
âgé de quarante quatre ans, second témoin,  
Jean Denec'hant cultivateur, âgé de  
quarante trois ans, habitants de cette  
commune, et ont déclaré ne savoir si l'enfant  
Mandouze  
soit un garçon ou une fille.  
Le P. Bellonard, maire de St André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'état civil.

N° 32 Du deux avril mil huit cent soixante un,  
du 2 avril 1861 à cinq heures du soir,  
acte de naissance de Claude Lafay, né ce  
jour à deux heures du soir, dans le Bourg, fils  
légitime de Mathieu Lafay, second témoin,  
Pierre Despreau, âgé de vingt-un ans, et de Marie Boëthien  
Poumicaud, âgée de dix-sept ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Despreau aubergiste, âgé  
de soixante-deux ans, second témoin, Pierre Boëthien  
Poumicaud, âgé de quarante trois ans, habitants  
de cette commune, et ont déclaré ne savoir si l'enfant  
soit un garçon ou une fille.  
Sur la reconnaissance et présentation à nous faite  
par l'époux de l'enfant, et a signé après lecture  
Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold  
Bellonard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lafay Martine P. Bellonard

N° 33  
du 6 avril 1861



Jean Laforgue

DU six avril mil huit cent soixante un,  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Laforgue, né ce  
jour à quatre heures du soir, à Blagac, dans cette  
commune, fils légitime de Jean Laforgue,  
charpentier, âgé de vingt-six ans, et de  
Magdelaine Moreau, sans profession, âgée  
de vingt-six ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Moreau cultivateur,  
âgé de cinquante trois ans, second témoin,  
Gabriel Durand cultivateur, âgé de trente ans,  
habitants de cette commune, et ont déclaré ne  
savoir si l'enfant soit un garçon ou une fille.

Sur la reconnaissance et présentation à nous faite  
par l'époux de l'enfant, et a signé après lecture  
Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold  
Bellonard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Laforgue Jean,

P. Bellonard

N° 34  
du 30 avril 1861

Jean Poumicaud

DU trente avril mil huit cent soixante un  
à l'heure du soir.  
Acte de naissance de Jean Poumicaud, né  
ce jour à quatre heures du soir, à Calonge, dans  
cette commune, fils légitime de Jean Poumicaud  
cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, et de  
Catherine Bernon, sans profession, âgée de vingt  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Etienne Chariot, cultivateur,  
âgé de cinquante quatre ans, second témoin,  
Jean Peyroulet cultivateur, âgé de trent  
quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la reconnaissance et présentation à nous faite  
par l'époux de l'enfant, et ont signé après lecture  
Constaté suivant la loi, pour moi Jean  
Léopold Bellonard, maire de St André de Cubzac  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'état civil.

Poumicaud  
Peyroulet  
P. Bellonard  
Etienne Chariot

N° 35  
du 15 mai 1861  
Pierre Boyer  
Acte de naissance de Pierre Boyer, né ce jour  
à deux heures du soir, à Merton, dans cette commune,  
fils légitime de Pierre Boyer, propriétaire, âgé de  
trente-sept ans, et de Marguerite Octavie Motz,  
sans profession, âgée de vingt-trois ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Lachatre propriétaire, âgé  
de quarante-huit ans, second témoin Gabriel  
Gontier Sabotier, âgé de vingt-quatre ans, habi-  
tants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et une signature apportée  
Constat suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Poyer f. Lachatre

J. Bellouard

N° 36  
du 15 mai 1861  
Jean Bergeon  
Acte de naissance de Jean Bergeon, né  
le trois de ce mois, à quatre heures du soir, dans  
le village, fils légitime de Julien Bergeon bouchier,  
âgé de vingt-six ans, et de Françoise Signac,  
sans profession, âgée de vingt-deux ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Gabriel Gontier Sabotier, âgé de  
cinquante-six ans, second témoin Raymond Gontier  
bouchier, âgé de cinquante ans, habitants de  
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et une signature apportée  
Constat suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bergeon Gontier

J. Bellouard

N° 37  
du 7 mai 1861  
Jeanne Desbordes  
IMPERIALE  
N° 70

Jeanne  
Desbordes  
divisée le premier  
janvier mil quatre-vingt  
quarante  
cent  
neuf

le deux janvier mil  
quatre-vingt-neuf  
et Marie

Closter  
N° 38

du 11 Mai 1861  
Antoine  
Bourriveau

DU SOIXANTE MAIS HUIT CENT SOIXANTE UN, A NEUF HEURES DU MATIN.  
Acte de naissance de Jeanne Desbordes née  
le cinq de ce mois, dans le village, fille légitime  
de Pierre Desbordes serrurier, âgé de trente-  
cinq ans, et de Jeanne Lafette, sans profession,  
âgée de vingt-sept ans, mariée et habitante de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Auguste Maynard coiffeur,  
âgé de quarante-trois ans, second témoin, Jean  
Closter Sabotier, âgé de quarante-un ans,  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et une signature apportée  
Constat suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

7 à neuf heures du soir

J. Desbordes J. Bellouard

Closter J. Maynard

DU SOIXANTE MAIS HUIT CENT SOIXANTE UN, A HUIT  
HEURES DU MATIN.  
Acte de naissance de Antoine Bourriveau, né  
le huit de ce mois, à Fontenoueau, dans cette  
commune, à huit heures du matin, fils légitime  
de François Bourriveau Sabotier, âgé de trente-  
huit ans, et de Marie Frane, sans profession,  
âgée de trente-sept ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Gagnier Sabotier, âgé de  
quarante ans, second témoin, Armand Bellouard  
maire, âgé de quarante-sept ans, habitant de  
cette commune, lesquels ont déclaré, ainsi que le  
père de l'enfant, ne savoir signer.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant,

Constat suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

11° 39  
du 16 Mai 1861  
Jeanne Merlet  
N° 39  
Tout justement à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Merlet, née  
hier à onze heures du matin, à Roussillon  
dans cette commune, fille légitime de  
Jean Merlet cultivateur, âgé de trente  
quatre ans, et de Marie Bergeron, son épouse  
âgée de vingt-sept ans, mariés et habitants  
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Gras cultivateur, âgé  
de quarante-six ans, second témoin, Jean  
Gentier cultivateur, âgé de quarante-trois  
ans, habitants de cette commune.

Sur la régénération et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, etons déclaré ne servir  
Signer après lecture.

Constaté suivant telles, par moi Jean Béroud  
Belloard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Belloard

11° 40.  
du 16 Mai 1861  
Tout justement à dix heures du matin.  
Jean Claude Guiffard, née  
Guiffard Acte de naissance de Jean Claude Guiffard, né  
ce jour à midi, dans le bourg, fils légitime de  
Léphon Guiffard, ouvrier en ferme, âgé de  
trente-neuf ans, et de Marguerite Léveillé,  
son épouse, âgée de trente-un ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Bourges, fabricant et  
maçon, âgé de cinquante-sept ans, second témoin  
Louis Rimbaud, marchand, âgé de cinquante-  
neuf ans, habitants de cette commune, et ont  
signé après lecture.

Sur la régénération et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et a déclaré ne servir signé.  
Constaté suivant telles, par moi Jean Béroud  
Belloard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Nimault

P. Bourges  
J. Belloard

N° 41  
du 20 Mai 1861



Oscar Pierre  
Bernier

Davingt mai mil huit cent soixante un  
à dix heures du matin.  
Acte de naissance d'Oscar Pierre Bernier  
né le dix huit de ce mois à vingt heures du matin  
dans le bourg, fils légitime de Jean Ernest  
Bernier charpentier, âgé de vingt-huit ans,  
et d'Elisabeth Laurent, sans profession, âgée  
de vingt-deux ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Raymond Gerlier, vigneron,  
âgé de cinquante ans, second témoin, François  
Lachatre Propriétaire, âgé de quarante  
huit ans, habitants de cette commune.

Sur la régénération et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Belloard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bernier F. Lachatre

J. Belloard

R. Gerlier

11° 42  
du 31 Mai 1861.  
Louis Martin  
Bouchon

Du trente un mai mil huit cent soixante un  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Louis Martin Bouchon  
né hier à dix heures du matin, dans le bourg, fils  
légitime de Georges Bouchon fabricant de chaussures  
âgé de quarante ans, et de Catharine Ceynac  
âgée de quarante ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Marre maçon, âgé de  
cinquante-trois ans, second témoin, Jean Faure  
forgeron, âgé de soixante ans, habitants de cette  
commune, et ont déclaré ne servir signé  
après lecture.

Sur la régénération et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant qui a signé.  
Constaté suivant telles, par moi Jean Béroud  
Belloard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouchon

J. Belloard

N° 43  
du 9 Juin 1861  
Marie Pauline  
Tréhee

Die neuf Juin mil huit cent soixante ans, à  
dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Pauline Tréhee  
née le Sept Juin 1861 à trois heures du matin, dans  
le Bourg, fille légitime de Jean Baptiste Josselin  
Tréhee, pastilleur, âgé de trente trois ans, et  
de Marie Béatrice, sans profession, âgée de  
vingt six ans, maries et habitants de cette commune.  
Le père de l'enfant a été reconnu être pastilleur.  
Premier témoin, Vincent Mallard, menuisier, âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin,  
Paul Petet pastilleur, âgé de cinquante  
cinq ans, habitant de cette commune et  
qui déclare ne savoir signer après lecture.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant qui a signé  
constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard maire de St André de Boisgas, —  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Tréhee

J. Bellouard

N° 44 Die dix sept Juin mil huit cent soixante ans,  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Joseph Pierre Duranton  
Joseph Pierre né le quinze de ce mois à six heures du matin  
Duranton dans le Bourg, fils légitime de Jean Eugène  
Duranton, pastilleur, âgé de quarante ans  
et de Marie Adélaïde St Ericq, sans  
profession, âgée de trente trois ans, maries et  
habitants de cette commune.  
Le père de l'enfant a été reconnu être pastilleur.  
Premier témoin, Gabriel Gonthier sabotier, âgé  
de vingt quatre ans, second témoin, Jean Coster  
sabotier âgé de quarante un ans, habitant de cette  
commune, lequel a signé après lecture.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant qui a signé.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard maire de St André de Boisgas, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 45  
du 17 Juin 1861.



Jeanne Salle

Die dix sept Juin mil huit cent soixante ans, à neuf heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Salle, née ce jour  
à six heures du matin, à Bellouard, dans cette  
commune, fille légitime de Jean Salle tonnelier  
âgé de vingt deux ans, et de Jeanne Reynaud  
sans profession, âgée de vingt deux ans, maries et  
habitants de cette commune.

Le père de l'enfant a été reconnu être tonnelier.  
Premier témoin, Melchior Pierre, cultivateur, âgé des  
vingt cinq ans, second témoin, Laurent Olivier  
cultivateur, âgé de vingt trois ans, habitant de  
cette commune, et qui a déclaré ne savoir signer.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant qui a signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St André de Boisgas, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Salle

J. Bellouard

N° 46  
du 22 Juin 1861  
Jean Soulat

Die vingt deux Juin mil huit cent soixante  
ans, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Soulat, né hier à  
trois heures du matin, dans le Bourg, fils légitime  
de Jean Soulat charbonnier, âgé de trente trois ans,  
et de Jeanne Allain, sans profession, âgée de trente cinq ans, maries et habitants de cette  
commune.

Le père de l'enfant a été reconnu être charbonnier.  
Premier témoin, Jean Tremblot charbonnier, âgé  
de quarante deux ans, second témoin, Louis  
Gobier charbonnier, âgé de trente cinq ans,  
habitants de cette commune, et qui a déclaré ne  
savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant qui a signé.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St André de Boisgas, —  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat  
civil.

Soulat Jean

J. Bellouard

N<sup>o</sup> 47 Du vingt quatre Juin mil huit cent soixante un, à quatre heures du soir,  
du 24 Juin 1861 Acte de naissance de Jean Gachet, né le vingt deux de ce mois à une heure du matin, dans le  
village, fils légitime d'Auguste Gachet, forgeron  
Jean Gachet, âgé de vingt-huit ans, et de Catherine Blaauw,  
âgée de vingt-cinq ans, mariés  
dans la profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Broestey propriétaire  
âgé de soixante-deux ans, Second témoin,  
Alexis Spérat charpentier, âgé de quarante ans,  
habitants de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne pas  
savoir signer après lecture, le père à Signer.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Béguin  
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Gachet

L. Bellouard

N<sup>o</sup> 48 Du vingt Sept Juin mil huit cent soixante un,  
du 27 Juin 1861 à une heure du matin.  
Acte de naissance d'Antoine Tricot,  
Antoine né le vingt à deux heures du matin, dans le village,  
Tricot fils légitime de Pierre Alexis Pautou employé  
des chemins de fer, âgé de trente-sept ans, et  
peux habitanter de Jeanne Tonguet sans profession, âgée de trente  
ans, mariés et habitants de Bordeaux.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Antoine Doris marchand de bois,  
âge de quatre-vingt quatre ans, Second témoin,  
François Fachard propriétaire, âgé de quarante  
ans, habitants de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite par  
la Dame Veuve Petit sage femme, à St. André de  
Cubzac, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Béguin  
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Doris fils

Fachard

L. Bellouard

N<sup>o</sup> 49 Du vingt-neuf Juin mil huit cent soixante un,  
du 29 Juin 1861 Acte de naissance de Marie Rigole, nichier,  
à deux heures du matin, rue Castel, dans cette  
commune, fille légitime de Jean Rigole  
cultivateur, âgée de quarante-deux ans, et de  
Jeanne Robert cultivateuse, âgée de trente  
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Fern Meunier cultivateur,  
âgé de quarante-un ans, Second témoin, François  
Berteau cultivateur, âgé de quarante-trois  
ans, habitants de cette commune.

Sur la régistration et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne pas  
savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Béguin  
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

L. Bellouard

N<sup>o</sup> 50 Du treize Juillet mil huit cent soixante un,  
du 13 Juillet 1861 à six heures du soir.  
Acte de naissance de Pierre Prince, né hier  
à midi, dans le village, fils légitime de  
Pierre Prince, et de Marie Adèle Sabat, sans  
profession, âgée de vingt ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Fern Puellet sieur de  
long, âge de cinquante-cinq ans, Second témoin,  
François Faloux menuisier, âgé de cinquante  
ans, habitants de cette commune, lorsquels  
ont déclaré ne pas savoir signer après lecture.

Sur la régistration et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant qui a signé.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Béguin  
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

P. Prince

L. Bellouard

N° 51. Du vingt deux Juillet mil huit cent soixante  
un, à neuf heures du matin. Note de naissance de Dominge Louis  
du 22 juillet 1861. Note de naissance de Dominge Louis  
Eyrard, né leur à midi, dans le bourg, fille  
Dominge Louis Eyrard, née hier à midi, dans le bourg, fille  
Eyrard, âgée de vingt quatre ans, et de Jeanne Thérèse  
Eyrard, âgée de vingt quatre ans, et de Jeanne Thérèse  
Eyrard, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, François Lachatre, propriétaire,  
âgé de quarante huit ans, second témoin,  
Gaston Gabard Lorrier, âgé de quarante  
cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requérition et présentation à nos fêtes  
par le père de l'enfant, sont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Belluard maire de St. André de Cubzac faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Charles Eyrard G. Gabard J. Belluard

N° 52. Du vingt huit Juillet mil huit cent  
soixante un, à trois heures du soir.  
du 28 juillet 1861. Note de naissance de Marie Bardard, née ce  
jour à une heure du matin, à Lagrave, dans  
Marie Bardard cette commune, fille légitime de Guy Clément  
Bardard cultivateur, âgée de trente quatre ans,  
et de Marie Pézat cultivateuse, âgée de  
trente quatre ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jacques Appert cultivateur, âgé  
de cinquante ans, second témoin, Fort Rigole  
cultivateur, âgée de quarante six ans, habitant  
de cette commune.

Sur la requérition et présentation à nos fêtes  
par le père de l'enfant, sont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Belluard maire de St. André de Cubzac faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

(Signature) J. Belluard

N° 53. Du premier août mil huit cent soixante  
un, à six heures du matin. Note de naissance de Marie Frouin, née hier  
à une heure du matin, à Rives, dans cette  
commune, fille légitime de François Frouin  
propriétaire, âgé de trente un ans, et de Petronelle  
Largitcau, sans profession, âgée de trente deux  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Gallien cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, second témoin, Charles  
Fouque cultivateur, âgé de trente quatre  
ans, habitants de cette commune, témoins  
d'éclaté ne savent signer après lecture.  
Sur la requérition et présentation à nos fêtes  
par le père de l'enfant, sont signé.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Belluard maire de Saint André de  
Cubzac faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil.

J. Belluard

N° 54. Du deux Août mil huit cent soixante un,  
à huit heures du matin. Note de naissance François Falloux, né  
hier à onze heures du matin, dans le bourg, fils  
légitime de Jean Falloux menuisier, âgé de  
vingt quatre ans, et de Elisabeth Noctau, sans  
profession, âgée de vingt deux ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Lachatre, propriétaire,  
âgé de quarante huit ans, second témoin, Gaston  
Gabard Lorrier, âgé de quarante cinq ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la requérition et présentation à nos fêtes  
par le père de l'enfant, sont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Belluard, maire de St. André de Cubzac faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Falloux Jean G. Gabard J. Belluard

G. Gabard

J. Belluard

N<sup>o</sup> 55  
du 12 aout 1861  
Jean Tabuteau

Par l'acte ci-joint et par la présente acte, je déclare que le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Jean Clostre Sabotier, âgé de quarante ans, second témoin, François Caillau, marchand, âgé de trente six ans, habitants de cette commune. Sur la requérance et présentation à mon acte, par le père de l'enfant, et ont signé après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public des Etats civils.

J. Tabuteau Ester L. Bellouard  
J. Caillau

N<sup>o</sup> 56  
du 12 aout 1861  
Pierre  
Sabourin

Par l'acte ci-joint et par la présente acte, je déclare que le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Marie Guillaud charpentier, âgée de quarante neuf ans, second témoin, Jean Montangon tonnelier, âgé de trente neuf ans, habitants de cette commune, et ont signé après lecture. Sur la requérance et présentation à mon acte, par le père de l'enfant, et ont signé après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public des Etats civils.

M. Westeguillot  
G. Montangon L. Bellouard

N<sup>o</sup> 57  
du 12 aout 1861  
Etienne Vicaud

Par l'acte ci-joint et par la présente acte, je déclare que le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Jean Clostre Sabotier, âgé de quarante ans, second témoin, François Caillau, marchand, âgé de trente six ans, habitants de cette commune. Sur la requérance et présentation à mon acte, par le père de l'enfant, et ont signé après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public des Etats civils.

J. Tabuteau Ester L. Bellouard  
J. Caillau

N<sup>o</sup> 58  
du 16 aout 1861  
Catharine Humbert

Par l'acte ci-joint et par la présente acte, je déclare que le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Thérèse Joseph, grand-mère, âgée de quarante sept ans, et de Marie Marie, sage-femme, âgée de quarante un ans, habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Thérèse Joseph, grand-mère, âgée de quarante sept ans, second témoin, Jacques Ober, grand-père, âgé de quarante un ans, habitant de cette commune.

Sur la requérance et présentation à mon acte, par le père de l'enfant, et ont signé après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public des Etats civils.

J. Tabuteau Ester L. Bellouard  
J. Caillau

N° 59  
du 28 aout 1861  
Catharine  
Béguin  
Jean Corme

Du vingt et un aout mil huit cent soixante un,  
à une heure du soir, <sup>6</sup>  
Acte de naissance de Jean Corme, né hier  
à sept heures du soir, à Fontbouzeau, sans  
cette commune, fils légitime de Jean Corme  
mâtre, âgé de trois ans, et de Philomène  
Mallot, sans profession, âgée de trente deux  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Raymond Gertier, propriétaire  
âgé de cinquante ans, second témoin  
François Lachatre propriétaire, âgé de  
quarante huit ans, habitants de cette commune  
Sur la requérance et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'  
Etat civil. apposé deux nuds rays

Corm Jean  
Gerbert  
L. Bellouard

Félicité

N° 60  
du 29 aout 1861  
Jean Bernard  
Ernest  
Gautier

Du vingt et quatre aout mil huit cent soixante  
un, à une heure du soir.  
Acte de naissance de Jean Bernard Ernest Gautier  
né ce jour à neuf heures du matin, dans le  
bourg, fils légitime de Pierre Gautier instituteur  
âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne de Soulac  
Bouilly, sans profession, âgée de vingt-sept  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier sabotier âgé  
de cinquante-deux ans, second témoin, Gaspard  
Gontier fils sabotier, âgé de vingt-quatre ans,  
habitants de cette commune.

Sur la requérance et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture,  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Bellouard  
Gontier  
Gautier

N° 61  
du 7<sup>me</sup> 1861  
Marie Charlotte  
Elisabeth Ajot  
Elisabeth Ajot

Du septembre mil huit cent  
soixante un, à midi. <sup>6</sup>  
Acte de naissance de Marie Charlotte  
Elisabeth Ajot, née ce jour à trois heures  
du matin à Cabarioux, dans cette commune  
fille légitime de Bernard Pascal Ajot  
propriétaire, âgé de trente-huit ans, et de  
Elisabeth Chatcau, sans profession, âgée de  
trenteans, mariés et habitants de cette  
commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Baptiste Gabellier,  
médecin, âgé de quarante ans, second témoin,  
Jean Ernest Gaillard pharmacien, âgé de  
vingt-neuf ans, habitants de cette commune.  
Sur la requérance et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture,  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

E. Ajot  
L. Gaillard  
L. Bellouard

N° 62  
du 13<sup>me</sup> 1861  
Etienne  
Peyroulet

Du treize septembre mil huit cent soixante  
un, à midi. <sup>6</sup>  
Acte de naissance d'Etienne Peyroulet, né ce  
jour à quatre heures du matin, dans cette  
commune, fils légitime de Jean Peyroulet  
cultivateur, âgé de vingt-sept ans, et de  
Jeanne Charole, sans profession, âgée de vingt  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Etienne Charolle cultivateur  
âgé de cinquante quatre ans, second témoin,  
Germain Gabard fermier, âgé de quarante  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la requérance et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture,  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Peyroulet  
Etienne Charolle  
Gabard

97<sup>e</sup> 63  
du 27/7 au 18/7  
Etienne  
Lagarde

Du vingt sept septembre mil huit cent soixante un, à une heure du soir.  
Acte de naissance d'Etienne Lagarde, né le vingt cinq de ce mois, à Ingéac, dans cette commune, à sept heures du soir, fils légitime de Jean Lagarde cultivateur, âgé de trente neuf ans, et de Jeanne Grélot, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Mellier cultivateur, âgé de cinquante deux ans, second témoin, Jean Bouléon cultivateur, âgé de quarante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, ont déclaré ne savoir signer, après lecture.

Constaté suivant le loi, par moi Jean Léopold Belluard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Belluard

N° 54  
Du cinq Octobre mil huit cent soixante un,  
en 5 h<sup>e</sup> 1861. à trois heures du soir.  
Jeanne Vallée Acte de naissance de Jeanne Vallée, née ce jour à dix heures du matin, à Cabariac, dans cette commune, fille légitime de François Vallée cultivateur, âgée de vingt deux ans, et de Anne Rabouet, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et habitants de cette commune. — Le sexe de l'enfant a été reconnu être ~~la~~ féminin.  
Premier témoin, Etienne Giraud cultivateur, âgé de quarante cinq ans, second témoin, Jean Delamore cultivateur, âgé de quarante trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer.  
Constaté suivant le loi, par moi Jean Léopold Belluard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, apposé un mot rouge.

L. Belluard

N° 65  
du 7<sup>e</sup> 1861.  
Simon  
Perrin

Du sept Octobre mil huit cent soixante un, à une heure du matin.  
Acte de naissance de Simon Perrin, fils légitime au Casta dans cette commune, né le 7<sup>e</sup> 1861 au matin, fils légitime de François Perrin fermier âgé de vingt quatre ans, et de Marguerite Pelique, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Guenaudie, fermier, âgé de quarante sept ans, second témoin, Gabriel Jargotcaue carrier, âgé de trente sept ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé.  
Constaté suivant le loi, par moi Jean Léopold Belluard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

François Perrin L. Belluard

N° 66  
du 9<sup>e</sup> 1861  
Catharine  
Patrouilleau

Du neuf Octobre mil huit cent soixante un, à sept heures du matin.  
Acte de naissance de Catharine Patrouilleau, née hier à trois heures du matin, au Casta, dans cette commune, fille légitime de Pierre Patrouilleau carrier, âgé de trente ans, et de Jeanne Landreau, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Annaud Cossignac propriétaire, âgée de soixante huit ans, second témoin, François Porteau propriétaire, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.  
Constaté suivant le loi, par moi Jean Léopold Belluard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Belluard

Du dix Octobre mil huit cent vingtante un, à une heure du soir.

N<sup>e</sup> 67  
du 10 8<sup>me</sup> 1861  
au 10 8<sup>me</sup> 1861  
mariage Marg<sup>e</sup> Félicie  
Fournacé

Acte de naissance de Louis Marguerite Fournacé  
né ce jour à une heure du matin, dans le  
bourg fille légitime de François Fournacé et de  
Marie Montfort, sans profession, âgée de  
vingt-deux ans, mariée et habitante de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu

Par acte daté du vingt  
septembre mil huit  
cent quatre-vingt-dix  
Marie Louise, née à la  
dix-septième heure  
et vingt-trois minutes  
au village de Bellonard,  
mariée et habitante de  
Bellonard, sans profes-  
sion, âgée de vingt-deux  
ans, habitante de cette  
commune.

Premier témoin Gabriel Lachatier, âgé  
de quarante-six ans, second témoin, François  
Lachatier propriétaire, âgé de quarante-huit  
ans, habitant de cette commune.

Jean Cartier  
Sur la régularité et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellonard, maire de l'André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

G. Lachatier G. Bellonard

N<sup>e</sup> 68

du 29 8<sup>me</sup> 1861  
Jean Cartier

Du vingt-neuf Octobre mil huit cent  
vingtante un, à une heure du soir.

Acte de naissance de Jean Cartier né hier  
à huit heures du soir, à Lagrave, dans cette  
commune, fils légitime de Jean Cartier  
louvetier, âgé de vingt-trois ans, et de Anne  
Appert, sans profession, âgée de dix-neuf  
ans, mariée et habitante de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Guillaume Lafont auth-  
oritaire, âgé de quarante-cinq ans, second  
témoin, François Léonard, écolier  
âgé de quarante-six ans, habitant de  
cette commune et son veillier ne savoir signer.  
Sur la régularité, et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et à signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellonard, maire de l'André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil

Jean Cartier

G. Bellonard

N<sup>e</sup> 69  
du 31 8<sup>me</sup> 1861  
Félix.  
Macaire

Du trente un Octobre mil huit cent  
soixante un, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Félix Macaire né hier  
à trois heures du matin, dans le bourg,  
fille légitime de Joseph Macaire menuisier, âgé  
de vingt-quatre ans, et de Marguerite Ray  
sans profession, âgée de vingt-quatre ans,

mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Guillaume Vige, serrurier  
âgé de quarante ans, second témoin, Eugène  
Monnaud tourneur, âgé de vingt-six ans,  
habitants de cette commune.

Sur la régularité et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellonard, maire de l'André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Macaire Joseph A. Bellonard  
Eugène Vige

N<sup>e</sup> 70  
du 4 9<sup>me</sup> 1861  
Marcel Louis  
Fabre

(1) approuvé, un  
mot rayé

1. non

Bellonard

F. Lachatier

F. Léopold Louis Fabre

J. Bellonard

Témoignage  
en date du 21 Août 1863, les  
heures Fabre et Lachatier  
Léopold Louis Fabre menuisier  
à cause de  
l'âge Louis Fabre peu

Du quatrième Novembre mil huit cent soixante  
un, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Marcel Louis Fabre,  
né hier à deux heures du matin, dans le bourg,  
fils légitime de Joseph François Louis Fabre,  
rouvrier, âgé de cinquante-deux ans, et de  
Barzidele Léontine Thivry, sans profession,  
âgée de seize ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Allard roulant,  
âgé de soixante-six ans, second témoin,  
François Lachatier propriétaire, âgé de  
quarante-huit ans, habitant de cette commune.

Sur la régularité et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellonard, maire de l'André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

H. Léonard J. L. Louis Fabre peu  
F. Lachatier J. Bellonard

N° 71  
Joseph  
Bellerville  
du 9 9 1861

Du neuf novembre mil huit cent soixante un,  
à quatre heures du soir, —  
Acte de naissance de Joseph Bellerville, né  
hier à huit heures du matin, à Parayé, dans  
cette commune, fils légitime de Jean Joseph  
Bellerville, propriétaire, âgé de trente deux ans,  
et d'Anne Chardavine, sans profession,  
âgée de vingt sept ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Guillaume Henry Deluze,  
propriétaire, âgé de cinquante quatre ans,  
deuxième témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé  
d'vingt quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requérance et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et son épouse, —  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St André de Culzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Bellerville père  
G. H. Deluze J. Bellouard

N° 72  
du 10 9 1861  
Christophe  
Galincau

Du onze novembre mil huit cent soixante  
un, à onze heures du matin, —  
Acte de naissance de Christophe Galincau,  
né ce jour à huit heures du matin, au lieu  
de Frêcheville, dans cette commune, fils  
légitime d'Arnaud Galincau, cultivateur,  
âgé de vingt huit ans, et de Jeanne  
Mallory, sans profession, âgée de vingt  
deux ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été  
reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Lajous, cultivateur,  
âgé de cinquante trois ans, second témoin  
Jean Monson, cultivateur, âgé de quarante  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la requérance et présentation à nous,  
faite par le père de l'enfant, et son épouse,  
ne savoir signer après lecture. —  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St André de Culzac,  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

N° 73  
du 11 9 1861  
Jeanne Lafont

Du onze novembre mil huit cent soixante un, à quatre heures du matin, —  
Acte de naissance de Jeanne Lafont, née ce  
jour à onze heures du matin, à l'agriculture  
dans cette commune, fille légitime de Jean  
Lafont, cultivateur, âgée de vingt quatre ans,  
et de Anne Bellue, sans profession, âgée de vingt  
quatre ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu  
être féminin. —

Premier témoin, Jean Labauve, cultivateur, âgé de cinquante deux ans, second témoin, Etienne  
Galvestean, tonnelier, âgé de trente ans,  
habitants de cette commune, et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture.

Sur la requérance et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et à signé —  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St André de Culzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Bellouard

N° 74  
du 15 9 1861  
Jean Béroud

Du quinze novembre mil huit cent soixante  
un, à midi, —  
Acte de naissance de Jean Béroud, né ce  
jour à quatre heures du matin, à la fois  
dans cette commune, fils légitime de Jean  
Béroud cultivateur, âgé de trente un ans,  
et d'Anne Guillaum, âgée de vingt cinq  
ans, sans profession, mariés et habitants  
de cette commune. —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Élie Signoret cultivateur,  
âgé de quarante huit ans, Pierre Lafon, cultivateur,  
âgé de trente ans, habitants de cette  
commune. — Sur la requérance et présentation à  
nous fait par le père de l'enfant, et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture. —

Constaté suivant la loi, par moi Jean Béroud  
Bellouard, maire de St André de Culzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

N° 75  
Du 15<sup>9</sup> 1861  
Jean  
Bistodeau

Die quinze novembre mil huit cent soixante un, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Bistodeau, né hier à onze heures du soir, à la Grande Lande,  
dans cette commune, fils légitime de Jean Bistodeau cultivateur, âgé de quarante huit ans, et de Marguerite Léon, son épouse, âgée de quarante un ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Raymond Boucton, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin, Pierre Vauquel cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.  
Sur la régistration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, ce sont déclarés ne pas avoir signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Belloard, maire de St André de Cubzay, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N° 76

De vingt un novembre mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin,  
Acte de naissance de Catherine Bernateau, Catharine, née hier à sept heures du soir, à Cubzay, Bernateau dans cette commune, fille légitime de Jean Bernateau cultivateur, âgé de vingt-deux ans, et de Marie Débot, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Bécard cultivateur, âgé de quarante cinq ans, second témoin, Pierre Vauquel cultivateur, âgé de quarante quatre ans, habitants de cette commune.  
Sur la régistration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, ce sont déclarés ne pas avoir signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Belloard, maire de St André de Cubzay, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N° 77  
Du 2 X<sup>me</sup> 1861  
Pierre  
Collerie

De deux décembre mil huit cent soixante un, à dix heures du matin, N° 71  
Acte de naissance de Pierre Collerie, né ce jour à quatre heures du matin, au Gagnac auquel dans cette commune, fils légitime de l'avoué Collerie cultivateur, âgé de vingt-huit ans, et de Marguerite Grane, son épouse, sans profession, âgée de six huit ans, mariés et habitants de cette commune. — Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Etienne Grand cultivateur, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Pierre Merlin cultivateur, âgé de cinquante un ans, habitants de cette commune.  
Sur la régistration et présentation à nos faits, ce père déclare ne pas avoir signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Belloard, maire de St André de Cubzay, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N° 78  
Du 2 X<sup>me</sup> 1861  
Marie Vaud

De deux décembre mil huit cent soixante un, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Vaud, née le vingt-nouvel novembre dernier à onze heures du matin, dans le Bourg, fille naturelle de Jeanne Vaud, sans profession, âgée de dix-huit ans, et de père inconnu.

Décédée à Saint-Aubin-de-Cubzay le trois novembre aux environs de l'an mil neuf cent cinquante deux.  
Le quatrième novembre mil neuf cent cinquante deux habitants de cette commune.  
Le père, sur la régistration et présentation à nous faits, déclare ne pas avoir signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Belloard, maire de St André de Cubzay, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

J.-G. Garnier  
(Bellouard) ve p'tit

Du neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept  
n° 77 à neuf heures du matin  
Acte de naissance de Jean Gossicq, né le vingt  
du mois, à une heure du soir, dans la commune  
en cette commune, fils légitime de Jean Gossicq  
Sabotier, âgé de trente-six ans, et de Marie  
Jeanneau, sans profession, âgée de trente-six  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gossicq Sabotier, âgé de  
cinquante-six ans, second témoin, Pray Roland  
Gerbier, propriétaire, âgé de cinquante ans, habi-  
tants de cette commune. Sur la régénération et  
la présentation à nous faites par le père de l'enfant,  
et ont signé après lecture :  
Comte suivant la loi, pour moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gossicq Gossicq L. Bellouard  
Gerbier

N° 80 Du neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt  
n° 80 1861 un, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Pierre Grolier, né hier  
Pierre Grolier à onze heures du soir, dans le Bourg, fils légitime  
de Louis Grolier charrier, âgé de trente  
sept ans, et de Catharine Rolland, sans  
profession, âgée de trente-six ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Louis Trembert charrier,  
âgé de trente-huit ans, second témoin, Alexis  
Hirsch charrier, âgé de quarante ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la régénération et la présentation à nous faites  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Comte suivant la loi, pour moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N° 81  
Du 10 X. 1861  
Marie Denichaud

Du six Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, à une heure du soir  
Acte de naissance de Marie Denichaud, née à  
hier à neuf heures du soir, à la Garenne, dans la  
commune, fille légitime de Jean Denichaud,  
cultivateur, âgée de quarante ans, et de  
Catherine Début, sans profession, âgée de  
trente-huit ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant est reconnu  
être féminin.

Premier témoin, Charles Plassin, cultivateur,  
âgée de quarante-huit ans, second témoin, Antoine  
Colardouze cultivateur, âgée de quarante-trois ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la régénération et la présentation à nous faites  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture :  
Comte suivant la loi, pour moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N° 82  
Du 10 X. 1861  
Marie Roy

Du dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-un,  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Roy, née le huit  
du mois, à trois heures du soir, dans le Bourg,  
fille légitime de Pierre Roy bûcheron, âgée de  
trante quatre ans, et de Louis Gibon, sans  
profession, âgée de vingt-trois ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Louis Gibon bûcheron, âgé de  
cinquante-six ans, second témoin, Philibert  
Lemire forgeron, âgé de cinquante-cinq ans,  
habitants de cette commune.

Sur la régénération et la présentation à nous faites  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Comte suivant la loi, pour moi Jean Léopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Eugène Roy jeune L. Bellouard  
Gibon

N<sup>o</sup> 83  
du 20 Décembre mil huit cent soixante un, à midi.  
Naissance de Jean Gouffran, né ce jour, à deux heures du matin, à St André de Cubzac, dans cette commune, fils légitime de Jean Gouffran cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Marguerite Larivée, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, François Targe cultivateur, âgé de trente trois ans, second témoin, Jean Bellonard cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition expéditionnée à nous faite par le père de l'enfant, avons déclaré ne rien signer, après lecture.

Constaté devant moi, par moi Jean Léopold Bellonard maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public, et, fait civil,

J. Bellonard

Reconnaisance, le vingt décembre mil huit cent soixante un, à deux heures du soir, d'un enfant fait par la Mère et l'acte apres l'acte de Naissance.

Jean Bataud, fils unique de Jean Bataud, âgé de seize ans, sans profession, domicilié à St André de Cubzac, laquelle nous a déclaré qu'elle le reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin que nous a été présenté le douze Janvier mil huit cent soixante, et que nous avons inscrit sur les registres de l'Etat civil, sous les noms de Jean Bataud, la date d'declaration faite en présence de Pierre Bonnefoie journalier, âgé de cinquante six ans, et de Pierre Langlome journalier, âgé de cinquante sept ans, les deux déclarent et les témoins dit ne savoir signe le présent acte, après qu'il leur a été fait lecture.

Habitants de cette commune.

J. Bellonard

Reconnaisance d'un Enfant fait par la Mère et l'acte de Naissance

Jeanne Estive.

Habitants de cette commune,

J. Bellonard

Reconnaisance d'un Enfant fait par la Mère, après baste de Naissance

Jean Donis.

mil huit cent soixante un, le vingt un Décembre, à deux heures du soir. Présent devant nous Jean Léopold Bellonard, maire et officier de l'Etat civil de la commune de St André de Cubzac, est comparu; Marguerite Donis, âgée de trente trois ans, sans profession, domiciliée dans cette commune, laquelle nous a déclaré qu'elle le reconnaît être d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté le Septembre mil huit cent soixante, et que nous avons inscrit sur les Régistres de l'Etat civil de cette commune, sous les noms de Jeanne Estive; la date d'declaration faite en présence de Pierre Savaneau cultivateur, âgé de quarante neuf ans, et de Valentin Bouilletas cultivateur, âgé de quarante quatre ans, et ont la déclaration des témoins de ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

J. Bellonard

mil huit cent soixante un, le vingt un Décembre, à deux heures du soir. Présent devant nous Jean Léopold Bellonard, maire et officier de l'Etat civil de la commune de St André de Cubzac, est comparu; Marguerite Donis, âgée de trente trois ans, sans profession, domiciliée dans cette commune, laquelle nous a déclaré qu'elle le reconnaît être d'un enfant du sexe masculin, qui nous a été présenté le vingt quatre avril mil huit cent soixante, et que nous avons inscrit sur les Régistres de l'Etat civil de cette commune, sous les noms de Jean Donis, la date d'declaration faite en présence de Raymond Gerbier, inspecteur, âgé de cinquante ans, et de Gabriel Gontier, âgé de cinquante six ans, habitants de St André, et ont signé à l'exception de la déclarente qui a dit ne savoir signe qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

Gontier Gerbier J. Bellonard

Le an mil huit cent soixante un, le vingt  
 Recoumaissance trois décembre, à deux heures du matin  
 d'un enfant fait à l'heure de midi, Jean Léopold Bellouard,  
 par le maire et officier de l'état-civil de la commune  
 après l'heure de naissance de St. André de Cubzac, est comparu,  
 Marie Estève, âgée de trente ans, son professeur  
 domicilié dans cette commune, laquelle nous  
 déclarer que elle se reconnaît mère d'un enfant  
 du nom de Gérard, qui nous a été présenté le  
 vingt-neuf Juillet mil huit cent soixante, le  
 où que nous avons inscrit sur les registres de  
 l'état-civil de cette commune, tous les noms  
 de Joseph Estève, la date de naissance étant  
 en présence de François Lachatre Propriétaire  
 âgée de quarante-huit ans, et de Gabriel Gontin  
 âgée de vingt quatre ans, habitants de cette  
 commune, et nous signé, à l'exception de la  
 déclarante qui a dit ne savoir la faire, après  
 qu'il leur a été fait lecture des présents actes.

*J. Bellouard*

*M. Estève*

Recoumaissance l'an mil huit cent soixante un, le vingt  
 par la mi trois décembre, à deux heures du matin  
 d'un enfant baptisé devant nous Jean Léopold Bellouard, mair  
 et officier de l'état-civil de la commune de  
 St. André de Cubzac,  
 à comparer, la nommée Marguerite Merle,  
 âgée de trente-sept ans, sans profession, domiciliée  
 à St. André de Cubzac, laquelle nous a dit que  
 le seize mars mil huit cent cinquante, elle  
 s'est renouvelée d'un enfant de sexe féminin  
 qui fut transporté et déposé au four de  
 l'hôpital de la ville de Bordeaux, sans le nom  
 duquel le seize mars, qu'il avait les mœurs  
 suivantes : un bâton portant que cet enfant n'a  
 pas été baptisé, et un morceau de mousseline —  
 laine fond bleu à dessins blancs, verts, jaunes et

26

Vêtements ; deux bonnets, l'un de laine, l'autre  
 coton blanc broché, chemise de toile, brassières  
 neuves de coton avec étoile blanche, drap pour  
 une grande toile, mousains piqués de coton blanc  
 rayé bleu, mouchoir de coton fond rouge, ainsi  
 que le porte lequel verbal d'exposition sous  
 la date du dix Septembre mil huit cent  
 cinquante, et signé, Ed. Du Mars de la  
 Pougeac, chef des services. Tous extrait comprene  
 Le chef de Bureau, signé, Chauvet  
 La comparante a déclaré à ~~deux~~ qu'elle  
 se reconnaît être la mère de cet enfant à  
 laquelle elle a dit vouloir donner les noms  
 de Jeanne Marie, et a demandé acte de sa  
 recoumaissance. Ces déclarations ont été faites  
 en présence des sieurs Raymond Gérard proprié-  
 taire, âgé de cinquante ans, et François Lachatre  
 propriétaire, âgée de quarante-huit ans, habitant  
 de cette commune, et nous en avons dressé le  
 présent acte, dont nous avons donné lecture à  
 la comparante et aux témoins, et que nous avons  
 signé avec eux, et non la comparante qui a  
 déclaré ne savoir le faire.

approuve trois mots ayé.

*F. Lachatre* *R. Gérard* *J. Bellouard*

Le présent Régistre contenant quatre-vingt  
 trois actes de Naissance, et cinq actes de  
 recoumaissance, a été clos et arrêté par nous  
 Maire de la commune de St. André de Cubzac,  
 le trente un Décembre mil huit cent soixante  
 un, au soir.

*Le Maire*  
*J. Bellouard*

Table des actes de Naissance

Noms et prénoms des nouveaux nés	date des actes
Audouin Jeanne	9 Février 1861
Allant Jean	13 idem
Ayat marie Charlotte	7 Février
P.	
Bernard Gabriel	12 Janvier
Briet Elie	29 idem
Bourreau Antoine	12 Février
Boulay Pierre Ferdinand	27 idem
Bernatcan Françoise	6 mars
Bourricaud Jean	30 avril
Boyer Pierre	1 <sup>er</sup> Mai
Bergeon Jean	5 idem
Bourreau Antoine	11 idem
Bernier Oscar Pierre	20 idem
Bouchon Louis Martin	31 idem
Radard Marie	28 Juillet
Belleville Joseph	9 Septembre
Ricard Jean	15 idem
Pistodeau Jean	15 idem
Bernatcan Catharine	21 idem
C.	
Cangina Magdeleine	11 Février
Chandavine Paul	18 mars
Couture Pierre Bertrand	23 idem

Cornu Jean	21 aout
Gaubit Jean Baptiste	24 aout
Cartier Jean	29 aout
Collierie Pierre	2 Septembre
D.	
Dupuy J <sup>r</sup> B <sup>e</sup> Audilien	22 Janvier
Desbordes Jeannne	7 mai
Duranton Joseph Pierre	17 Juin
Denichaud Marie	10 Octobre
Eyraud Dominge Louise	22 Décembre
F.	
Turct Marie	3 Janvier
Provost Marie	1 <sup>er</sup> aout
Falloux Fran <sup>çois</sup> Georges	2 idem
Tourcadet Mary <sup>e</sup> Anais	10 Octobre
Tabre Marcel Louis	4 Septembre
G.	
Grolier Jeanne	27 Mars
Guiffard Jean Claude	16 mai
Gachet Jean	24 Juin
Galincau Christophe	11 Septembre
Gassies Jean	7 X <sup>me</sup>
Grolier Pierre	9 idem
Gouffran Jean	20 idem
Humbert Catherine	16 aout
Jeanly Jean B <sup>e</sup> Marcel	21 Février
L.	
Loguay Marie Fran <sup>çois</sup>	20 Janvier
Lafargue Jeanne	22 idem

Lagarde Jeanne  
 Lafont Jeanne  
 Lafond Jeanne  
 Lafond Claude  
 Lafaye Claude  
 Laforgue Jean  
 Lagarde Etienne  
 Lafont Jeanne  
 M.  
 Mirou Jeanne Marguerite  
 Moure Jean Baptiste  
 Marchais Anne  
 Mondoux Théodore Louis  
 Merlet Jeanne  
 Macaire Félix  
 Olivier Jean  
 P.  
 Petit Marguerite  
 Prince Marie  
 Pouton Antonie  
 Prince Pierre  
 Peyroulet Etienne  
 Preince Simon  
 Pichouilloux Catharine  
 R.  
 Rigole Marie  
 Rigole Marie  
 Roy Marie

2 Février  
 20 mars  
 21 idem  
 2 avril  
 5 idem  
 27 juillet  
 " 9 oct.  
 8 Février  
 14 mars  
 20 idem  
 1er avril  
 16 Mai  
 31 Octobre  
 12 Février  
 8 Février  
 14 idem  
 27 Juin  
 13 Juillet  
 13 juillet  
 7 oct.  
 9 idem  
 14 Février  
 29 Juin  
 10 Oct.

S.  
 Seurin Etienne  
 Salle Jeanne  
 Soulas Jean  
 Sabourin Pierre  
 C.  
 Tréhou Marie Pauline  
 Cabatian Jean  
 V.  
 Vigé Jean  
 Vianet Pierre  
 Vignié Jeanne  
 Vaud Etienne  
 Valdeau Jeanne  
 Vianet Marie  
 actes de reconnaissance  
 Batard Jean  
 Estève Jeanne  
 Dorris Jean  
 Estève Joseph  
 Meric Jeanne  
 26<sup>e</sup> Année fondaire  
 Raymonde

28 juillet
17 Juin
22 idem
7 aout
9 Juin
6 aout
19 Janvier
19 idem
15 Février
12 aout
5 juillet
2 oct.
20 oct.
21 idem
21 idem
23 idem
23 idem

Clos et annexé la présente Table conforme  
 aux actes de Naissance, par nous Marie  
 de St Andre de Cubzac, tressigny,  
 Le 6 Mars  
 L. Bellavent